



# PRÉFET DE LA HAUTE- SAVOIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Coronavirus / commerce**

Annecy, le 28/04/2020

Vente de muguet 1er mai

À l'approche du 1er mai, le sujet du muguet occupe légitimement les esprits des producteurs, des fleuristes et des passionnés de l'horticulture.

Cette tradition du muguet est l'occasion de rappeler que les fleuristes, s'ils ne sont pas autorisés à accueillir du public, pourront quand même vendre leur muguet et autres fleurs coupées en mode "drive", dès lors que les mesures barrières auront pu être strictement mises en place, en corrélation avec la configuration du magasin et de ses abords.

Concrètement, s'il n'est pas possible pour un client d'acheter du muguet et des fleurs en accès libre à l'intérieur du magasin, il pourra, en revanche, commander et venir retirer sa commande au seuil du magasin.

L'exploitant devra naturellement prendre toutes les mesures barrières possibles : espacements suffisants des clients sur le trottoir en cas d'affluence (plus d'un mètre) ; distance inter-humaine minimale à respecter (plus d'un mètre entre le commerçant et le client) ; précautions sanitaires d'usage pour le service du client.

### Deux recommandations :

- Il faut que les fleuristes se rapprochent des communes pour examiner, avec elles le cas échéant, les conditions d'occupation de l'espace public devant l'entrée de leur magasin s'ils ne disposent pas d'un espace privé suffisant devant l'entrée du commerce et si le drive n'est possible qu'en empiétant sur le trottoir ; dans cette circonstance, le Maire appréciera s'il peut, ou pas, accorder la possibilité d'une "vente en drive".
- Il est recommandé aux fleuristes de prendre les commandes et de fixer à leurs clients un horaire de retrait de commande.

Une précision : La vente à la sauvette du muguet par des non professionnels (vente partiellement tolérée en temps normal) est évidemment prohibée dans le contexte du confinement.

**Préfecture de la Haute-Savoie  
Bureau de la représentation et  
de la communication de l'État**

04.50.33.61.82 | 06.78.05.98.53  
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr  
@Prefet74 | [www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr)

1/1

Rue du 30ème régiment d'infanterie  
BP 2332  
74 034 Annecy cedex